

Pas d'illusion, le combat ne se mène pas au parlement

On sentait bien que le gouvernement allait passer en force. C'est chose faite par l'utilisation de l'article 49-3 de la Constitution pour faire adopter la loi travail sans vote. L'épreuve de force que le gouvernement mène depuis maintenant deux mois continue. Le climat est toujours plus violent. D'abord au travail, où la crise sévissant, le patronat veut une main d'œuvre toujours plus flexible pour toujours faire plus de profits et rétablir le dit «taux de profit». Ensuite, une violence du gouvernement PS qui accompagne toujours plus le patronat en proposant *la loi travail*, et en réprimant toujours plus la contestation qui malgré tout ça résiste depuis ces deux mois maintenant. Les violences policières se sont encore illustrées hier lors des différents rassemblements en réponse à la « violence institutionnelle » que représente le 49-3. Ces rassemblements, devant l'Assemblée Nationale à Paris, à Toulouse, à Montpellier, à Bordeaux et dans bien d'autres endroits sans doute avec plusieurs milliers de personnes, se sont souvent conclus par des dispersions violentes de la police à l'aide de lacrymos, bombes au poivre et autre charges de nos chers robocops.

Les différentes Nuits debout se font elles aussi malmener, mais force est de constater qu'elles résistent. De la même façon, la jeunesse, elle aussi aux avant postes de la répression, continue d'animer un mouvement contestataire auto-organisé. Le passage en force du gouvernement, bien que prévisible, soulève une indignation bien légitime de la part d'une large partie de la population, rappelant souvent, sur twitter ou facebook, les positions tenues au sujet du 49-3 par un grand nombre d'élus du PS avant d'accéder au pouvoir. Suite à cette annonce, sept syndicats opposés au projet de loi appellent à **deux nouvelles journées de grèves et manifestations, les mardi 17 et jeudi 19 mai**.

Les différentes stratégies politiciennes des députés dits « frondeurs » du PS et de la droite font que la possibilité que le gouvernement se trouve renversé par l'Assemblée Nationale reste limitée. Les quelques «rebelles» du PS n'ont pas été assez nombreux (56 au lieu de 58) pour déposer une motion de censure « de gauche », et leurs chefs de file comme Hamon ont annoncé qu'ils ne voterait pas la motion de censure déposée par les élus de droite.

Bien évidemment, nous ne sommes pas dupes, et nous ne croyons pas en quelques carriéristes politicien-ne-s pour nous apporter un meilleur monde. C'est à nous



d'obtenir satisfaction en faisant reculer le gouvernement sur cette loi !!!!

On peut donc espérer un second round au mouvement de contestation contre la loi travail et son monde, et nous devons évidemment agir, toutes et tous, pour l'alimenter dans nos quartiers et dans nos syndicats où l'on doit œuvrer à la convergence des divers secteurs, sur leur revendications sectorielles en les reliant à la loi travail et au contexte économique. Cela doit se faire en particulier dans les secteurs les plus agités tels que **les routiers et routières** qui avaient prévu une grève reconductible à partir du 17 mai ainsi que **les cheminot-e-s** pour les mêmes dates. Les Nuits debout sont aussi un point d'appui qui nous permet de nous réunir, de discuter d'un monde nouveau et surtout de comment le changer. Il faut là aussi œuvrer à **la convergence de nuit debout avec le monde du travail** ! Cette condition est nécessaire si on veut faire reculer le gouvernement sur la loi travail ce qui doit être notre priorité !

Malheureusement, et c'est une habitude, **les directions syndicales ne sont pas à la hauteur et ne sont pas l'appui nécessaire à une mobilisation de masse**. Il est flagrant que la CGT, FO, FSU, Solidaires, l'UNEF, l'UNL et la FIDL veulent adresser *un courrier* « au président de la République pour être reçues rapidement ». Par ailleurs, dénonçant un « passage en force inacceptable », elles « n'écartent aucun type d'initiatives pour les semaines à venir, y compris une manifestation nationale ». Pas de référence au seul outil efficace dont nous, travailleuses, travailleurs, et étudiant-e-s, disposons : **la grève générale reconductible**. Il est assez hallucinant de voir qu'un gouvernement impopulaire passe en force une loi impopulaire à l'Assemblée Nationale, et qu'en réponse, les directions syndicales écrivent une lettre pour être reçues... Devant une telle violence dans les attaques, il faut plus que jamais répondre par le blocage du pays, économiquement, touchant les grands patrons et le gouvernement à ce qui leur est vital : le profit !

C'est par la construction de cette grève que nous, salarié-e-s, chômeuses et chômeurs, étudiantes et étudiants, pourront prendre conscience, dans les faits, de notre force collective, car tout le profit des entreprises repose sur notre force de travail. C'est par ces grèves que nous pourront vraiment expérimenter l'auto-organisation nécessaire à la construction d'un mouvement massif et démocratique. Nous pourrons alors, toutes et tous, prendre conscience que nous n'avons besoin de personne pour nous gouverner, et que nous pouvons construire notre société, sans classe, sans exploitation.

Un objectif : construire la grève générale !

Lucas Battin, le 11 mai 2016